

# LA DIALECTIQUE DE L'INNOVATION NUMÉRIQUE PUBLIQUE LOCALE

JEAN-PIERRE JAMBES

[www.jpjambes.com](http://www.jpjambes.com) / <http://numericuss.com> / @jpjambes



CHAIRE  
**OPTIMA**

Observatoire du Pilotage et de  
l'Innovation Managériale locale

*Collectivités locales, comment faire  
mieux avec moins ? Innovons !*

2nd Séminaire OPTIMA  
21 MAI 2015  
Palais Beaumont PAU

ENTRE UN NUMÉRIQUE LEVIER DE MANAGEMENT LOCAL  
ET DES CHAMPIONS MONDIAUX QUI SUPPLANTENT DE PLUS EN PLUS LES ACTEURS LOCAUX.  
**LA DIALECTIQUE DE L'INNOVATION NUMÉRIQUE TERRITORIALE EN QUESTIONS**

D'un côté,

**Le numérique levier d'enrichissement du management territorial.**

- Des outils de communications :
  - Plus simples,
  - Plus interactifs,
  - Plus accessibles,
  - Mais aussi plus facile à manager : un exemple *l'automatisation de la chaîne de mise à jour des données* évoqués par Issy
- Des projets pour plus de proximité, notamment en asynchrone, en pair-à-pair, en mobilité...

**La « révolution » numérique s'affirme bien comme une véritable rupture que les organisations territoriales doivent exploiter et maîtriser.**

## Mais d'un autre côté...

- Un réseau internet en situation croissante d'Oligopole versus GAFA
- Des *Terras* souvent *incognitas* en matière de fiscalité et de droit
- Des services locaux de plus en plus managés par la « Silicon Valley » (De Google Now à Huber en passant par les réseaux sociaux)
- Des dispositifs, des identités numériques et des data de plus en plus riches mais de plus en plus exploitées « ailleurs ».

**Serions-nous en situation de *pharmakon numérique* ?** « Socrate dit à Phèdre : tu ne devrais pas aller écouter ce sophiste, parce qu'il va te donner l'impression que tu penses, alors qu'en fait, il va t'empêcher de penser. » (B. Stiegler - <http://pasfaux.com/pharmakon>)

**« L'aberration du solutionnisme technologique »** (Evgeny Morozov) **et de l'Internet centrisme** (*Le numérique n'est pas seulement technique mais avant tout politique*)

# Et s'il fallait (re)penser nos politiques numériques locales ?

De manière caricaturale, faut-il réinventer Google en Europe ou plutôt repenser le modèle social et économique de « nos numériques » ?

Une évidence : La pire des solutions consisterait à rejeter, ou à ne pas s'emparer des solutions numériques.

Une hypothèse : les politiques numériques territoriales doivent avant tout viser à enrichir - simplifier les liens - services de proximités et les collectifs associés.

# (re)penser nos politiques numériques locales

21 MAI 2015

CONVICTIONS

1 COMMENTAIRE

Aménagement Numérique  
Du Territoire

Proximité Augmentée

MODIFIER

## Des politiques d'aménagement numérique des territoires hors-sujet ?



Et si l'aménagement numérique français ne travaillait aucun des facteurs autour desquels s'organisent les modèles socio-économiques de l'Internet ? Et si les plans très haut débit nationaux lancés depuis 2009 ne construisaient pas les véritables ressources dont le pays a besoin ? Bref, et si l'on faisait fausse route ? Ce premier article expose quelques-uns des fondements du doute. D'autres textes à venir travailleront les pistes à explorer.

### D'un côté, la « french touch aménagement numérique »

La transition en cours entre la première génération des Réseaux d'Initiative Publiques (RIP), schématiquement destinée à dégrupper les centraux de l'opérateur historique, et ceux de seconde génération, mobilisés autour du très haut débit, se construit encore et toujours selon les mêmes logiques.

- Elle adopte une approche aménagiste toujours « réseaux-centrés » qui revient de fait à penser que l'enjeu numérique n°1 des territoires reste quasi exclusivement d'essence technique.
- Elle accorde une exclusivité de fait aux opérateurs-constructeurs du marché dans les zones denses, rendant ainsi de plus en plus difficile le recours aux solutions de péréquation pourtant à la base de la construction de tous les réseaux d'intérêt public.
- Elle persiste dans le refus incompréhensible de considérer les Collectivités Territoriales comme de possibles co-investisseurs dans ces zones d'initiatives privées.
- Elle fragilise les modèles économiques des investissements des Collectivités Territoriales en zone d'initiatives publiques, en particulier à cause de leur forte dépendance envers des fournisseurs d'accès non tenus à s'engager dans ces RIP.
- Elle oublie toujours les zones les moins denses pour lesquelles le déploiement de vraies solutions très haut débit, c'est-à-dire capables de proposer à minima 100 Mbps symétriques et de tendre vers le Gbps, ne semble pas devoir être travaillé par l'État avant de longues années.

# Pour exposer mes doutes

Article publié ce jour

Sur <http://numericuss.com/>